

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF – PRINCIPAL

ANNEE 2025

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe annuellement au budget primitif. La présente note répond à cette obligation.

Afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux, l'ensemble des documents budgétaires seront disponibles sur le site internet de la commune et pourront être consultés sur simple demande au secrétariat de la mairie aux jours et heures d'ouverture.

I. Le cadre général du budget

Le budget primitif 2025 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif voté par le conseil municipal en séance du 11 février 2025 a été établi avec la volonté :

- De maîtriser, les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- De maintenir le même niveau de fiscalité locale,
- De mobiliser des subventions auprès des partenaires financiers chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1. Les dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées des charges d'entretien et de consommation des biens communaux, des achats de matières premières et de fournitures, des prestations de services, des salaires du personnel, des subventions versées aux associations.

		BUDGET 2024	REALISATIONS 2024	PROPOSITION 2025
011	Charges à caractère général	915 712,96 €	793 557,94 €	858 523,31 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 351 781,00 €	1 324 974,54 €	1 451 270,00 €
023	Virement section investissement	1 293 028,36 €		920 866,73 €
042	Opérations d'ordre	260 758,96 €	266 066,45 €	259 837,75 €
65	Autres charges de gestion courante	315 446,00 €	308 221,34 €	313 405,84 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges spécifiques	200,00 €	0,00 €	200,00 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	395,04 €	395,04 €	0,00 €
	TOTAL	4 137 322,32 €	2 693 215,31 €	3 804 103,63 €

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, ALSH, animation, concession de cimetière...), aux impôts locaux, aux dotations et participations versées par l'Etat et autres organismes (CAF, Agglo,...).

		BUDGET 2024	REALISATIONS 2024	PROPOSITION 2025
042	Opérations d'ordre	74 827,10 €	74 678,07 €	80 000,00 €
013	Atténuations de charges	2 035,00 €	2 035,00 €	7 000,00 €
70	Produit des services, domaine, ventes diverses	244 880,00 €	249 503,40 €	227 590,00 €
73	Impôts et taxes (sauf 731)	475 504,69 €	475 504,69 €	474 354,69 €
731	Fiscalité locale	2 352 282,00 €	2 317 498,77 €	2 164 000,00 €
74	Dotations et participations	679 677,59 €	669 501,77 €	602 107,36 €
75	Autres produits de gestion courante	299 935,47 €	297 140,70 €	249 010,58 €
76	Produits financiers	41,00 €	40,78 €	41,00 €
77	Produits spécifiques	8 139,47 €	14 579,47 €	0,00 €
	TOTAL	4 137 322,32 €	4 100 482,65 €	3 804 103,63 €

Les recettes fiscales ainsi que les dotations de l'Etat n'ont pas à ce jour été notifiées à la commune. Elles ont été estimées sur la base de celles de 2024, à taux constant concernant la fiscalité locale. Elles feront l'objet d'une décision modificative en cours d'année après notification et vote des taux d'imposition.

Le virement à la section d'investissement (autofinancement) s'élève à 920 866,73 €.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 804 103,63 €.

III. La section d'investissement

La section d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement regroupe :

1. Les dépenses d'investissement

Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

		BUDGET 2024	REALISATIONS 2024	PROPOSITION 2025
040	Opérations d'ordre	74 827,10 €	74 678,07 €	80 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	1 483,00 €	0,00 €	1 483,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	2 600,00 €	0,00 €	2 600,00 €
204	Subventions d'équipement versées	48 000,00 €	32 558,56 €	41 285,59 €
20	Immobilisations incorporelles - Opérations	4 125 262,91 €	2 250 022,50 €	3 392 611,83 €
21	Immobilisations corporelles - Opérations			
23	Immobilisations en cours - Opérations			
	TOTAL	4 252 173,01 €	2 357 259,13 €	3 517 980,42 €

2. Les recettes d'investissement

En recettes : l'autofinancement, qui correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement, la taxe d'aménagement, le Fonds de Compensation de la TVA, les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

		BUDGET 2024	REALISATIONS 2024	PROPOSITION 2025
001	Solde d'exécution d'investissement	217 564,87 €		284 979,60 €
021	Virement section fonctionnement	1 293 028,36 €		920 866,73 €
040	Opérations d'ordre	260 758,96 €	266 066,45 €	259 837,75 €
041	Opérations patrimoniales	1 483,00 €	0,00 €	1 483,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	309 741,58 €	310 385,66 €	240 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 434 177,76 €	1 434 177,76 €	1 407 267,34 €
13	Subventions d'investissement	732 566,49 €	411 207,00 €	400 946,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	2 600,00 €	2 585,00 €	2 600,00 €
21	Immobilisations corporelles - Opérations	251,99 €	251,99 €	0,00 €
	TOTAL	4 252 173,01 €	2 424 673,86 €	3 517 980,42 €

Le virement de la section de fonctionnement (autofinancement) s'élève à 920 866,73 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes 3 517 980,42 €.

IV. Les données synthétiques du budget

1. Etat des crédits de report

DEPENSES INVESTISSEMENT

Chapitre	Nature	Opération	RAR
204	2041512		13 128,09 €
204 - Subventions d'équipements versées			13 128,09 €
265	2188	265	3 313,20 €
265 - Acquisition divers matériels			3 313,20 €
273	2315	273	20 005,08 €
273	2188	273	11 268,00 €
273 - Aménagement de voirie			31 273,08 €
278	2315	278	56 926,74 €
278 - Aménagement terrain de sport et stade			56 926,74 €
282	21828	282	28 842,10 €
282 - Grosse réparation sur parc véhicule			28 842,10 €
325	2313	325	77 959,32 €
325	2188	325	1 841,22 €
325 - Gros travaux sur bâtiments			79 800,54 €
329	202	329	7 516,80 €
329 - Révision du POS			7 516,80 €
352	2188	352	1 686,16 €
352 - Acquisition illuminations de Noël			1 686,16 €
366	2031	366	14 220,00 €
366	2315	366	3 600,00 €
366 - Aménagement des hauts de la plaine			17 820,00 €
368	20422	368	1 000,00 €
368- Campagne ravalement			1 000,00 €
390	2031	390	5 328,00 €
390 - Création d'un plan d'eau			5 328,00 €
396	2051	396	33 481,70 €
396 - Caméras nomades			33 481,70 €
TOTAL			280 116,41 €

RECETTES INVESTISSEMENT

13	1321	387	74 946,00 €
13	1322	387	36 000,00 €
13	13251	387	174 151,50 €
13 - Subventions d'investissement			285 097,50 €
TOTAL			285 097,50 €

2. Etat de la dette

Néant

3. Résultats anticipés de l'exercice 2024

SECTION FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	2 693 215,31 €
Recettes de l'exercice	4 100 482,65 €
Résultat de l'exercice	1 407 267,34 €
Résultat de clôture fonctionnement	1 407 267,34 €

SECTION INVESTISSEMENT	
Excédent 2023 reporté sur 2024	217 564,87 €
Dépenses de l'exercice	2 357 259,13 €
Recettes de l'exercice	2 424 673,86 €
Résultat de l'exercice	67 414,73 €
Résultat de clôture investissement	284 979,60 €
	<i>R001</i>

Résultat global de l'exercice 2024	1 474 682,07 €
---	-----------------------

RESTE A REALISER - SECTION INVESTISSEMENT	
Reste à réaliser dépenses investissement 2024	280 116,41 €
Reste à réaliser recettes investissement 2024	285 097,50 €

BESOIN NET D'INVESTISSEMENT	0,00 €
------------------------------------	---------------

RESULTAT 2024 PREVISIONNEL A REPORTER SUR 2025	
Affectation complémentaire en réserve	1 407 267,34 €
	<i>C/1068</i>

4. Détail des opérations d'investissement

OPERATIONS		Report 2024	BP 2025	TOTAL BP 2025
N°	Libellé			
258	Réserves foncières et immobilières		100 000,00 €	100 000,00 €
259	Informatisation des services		10 000,00 €	10 000,00 €
265	Acquisition divers matériel	3 313,20 €	10 000,00 €	13 313,20 €
273	Aménagement voirie	31 273,08 €	566 410,21 €	597 683,29 €
274	Aménagement cimetière		10 000,00 €	10 000,00 €
278	Aménagement terrain de sport et stade	56 926,74 €	20 000,00 €	76 926,74 €
282	Grosse réparation sur parc de véhicules	28 842,10 €	20 000,00 €	48 842,10 €
285	Aménagement école maternelle		20 000,00 €	20 000,00 €
287	Aménagement école élémentaire		100 000,00 €	100 000,00 €
325	Gros travaux sur bâtiments	79 800,54 €	40 199,46 €	120 000,00 €
329	Révision POS	7 516,80 €	0,00 €	7 516,80 €
352	Acquisition illuminations de Noël	1 686,16 €	10 013,84 €	11 700,00 €
366	Aménagement des Hauts de la Plaine	17 820,00 €	10 000,00 €	27 820,00 €
368	Campagne de ravalement de façades	1 000,00 €	5 000,00 €	6 000,00 €
370	Extension vidéoprotection		30 000,00 €	30 000,00 €
375	Galerie citoyenne		10 000,00 €	10 000,00 €
390	Création d'un plan d'eau	5 328,00 €	2 000 000,00 €	2 005 328,00 €
391	Travaux éclairage public		10 000,00 €	10 000,00 €
392	Aménagement des espaces verts		100 000,00 €	100 000,00 €
396	Caméras nomade	33 481,70 €	54 000,00 €	87 481,70 €
TOTAL OPERATIONS		266 988,32 €	3 125 623,51 €	3 392 611,83 €